



Parcs  
Canada

Parks  
Canada

Canada



Parc national du Canada  
**Forillon**

**Plan directeur**  
2022



2022

Parc national du Canada  
Forillon

Plan directeur

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le président et directeur général de Parcs Canada, 2022.

PLAN DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DU CANADA FORILLON, 2022.

Papier : R64-105/15-2022F  
978-0-660-41630-4

PDF : R64-105/15-2022F-PDF  
978-0-660-41629-8

*This document is also available in English.*

#### Note aux lecteurs

La santé et la sécurité des visiteurs, du personnel et de l'ensemble de la population canadienne sont de la plus haute importance. Parcs Canada suit les conseils et les orientations des experts en santé publique pour limiter la propagation de la COVID-19 tout en permettant aux Canadiens et Canadiennes de découvrir le patrimoine naturel et culturel du Canada.

Parcs Canada reconnaît que la pandémie de la COVID-19 peut avoir des effets imprévisibles sur le *Plan directeur du parc national du Canada Forillon*. Parcs Canada informera les peuples autochtones, les partenaires, les intervenants et le public de ces répercussions dans le cadre de la mise à jour annuelle sur la mise en œuvre de ce plan.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur le **PARC NATIONAL DU CANADA FORILLON** :

Parc national du Canada Forillon  
1501, boulevard de Forillon  
Gaspé (Québec) G4X 6M1

Tél. : 418-368-5505  
Courriel : [information@pc.gc.ca](mailto:information@pc.gc.ca)  
[www.parcscanada.gc.ca/fr/pn-np/qc/forillon](http://www.parcscanada.gc.ca/fr/pn-np/qc/forillon)

*Sources des images de la page couverture*

*En haut, de gauche à droite : Parcs Canada/L. Barnes; Site d'interprétation Micmac de Gespeg/F. Langlois; Parcs Canada/M. Dupuis*

*En bas : Parcs Canada/F. St-Laurent*

## Avant-propos



D'un océan à l'autre, les lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation sont une source de fierté pour toute la population canadienne. Ils reflètent le patrimoine naturel et culturel du Canada et racontent qui nous sommes, y compris les histoires, les cultures et les contributions des peuples autochtones.

Ces endroits prisés sont une priorité pour le gouvernement du Canada. Nous sommes résolus à protéger le patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau d'aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril.

Nous devons en même temps continuer d'offrir des activités et des programmes innovateurs sur place et à distance pour permettre à un nombre accru de Canadiens et de Canadiennes de faire l'expérience de ces destinations emblématiques et de découvrir l'histoire, la culture et l'environnement.

En collaboration avec les communautés autochtones et des partenaires clés, Parcs Canada protège et restaure les lieux historiques et parcs nationaux; permet aux gens de découvrir l'histoire et la nature et de s'en rapprocher; contribue à maintenir, pour les collectivités locales et régionales, la valeur économique de ces lieux.

Ce nouveau *Plan directeur du parc national du Canada Forillon* vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés par une équipe dévouée de Parcs Canada après de vastes consultations auprès de partenaires autochtones, d'autres partenaires et parties prenantes, de collectivités environnantes, et de visiteurs passés et présents. J'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont contribué à ce plan pour leur dévouement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis à cet effort concerté, et j'ai le plaisir d'approuver le *Plan directeur du parc national du Canada Forillon*.

### **Steven Guilbeault**

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique  
et ministre responsable de Parcs Canada*



## Recommandations

*Recommandé par :*



---

Ron Hallman  
*Président et directeur général  
Parcs Canada*



---

Andrew Campbell  
*Vice-président principal  
Direction générale des opérations*



---

Élisabeth Lacoursière  
*Directrice  
Unité de gestion de la Gaspésie*



## Résumé

Le parc national Forillon est situé à l'extrémité nord-est de la péninsule gaspésienne (carte 1). Le parc a été établi en 1970 dans le but de sauvegarder et de représenter, au sein du réseau fédéral d'aires protégées, la région naturelle terrestre des monts Notre-Dame et Mégantic ainsi que certains éléments des régions naturelles marines du chenal Laurentien et des bancs Madeleine.

Le présent plan est le cinquième plan directeur pour le parc national Forillon. Il prend appui sur les principales réalisations depuis le plan directeur de 2010. Parmi ces réalisations, on note l'amélioration des relations avec la communauté locale qui s'est traduite par la création d'un comité consultatif réunissant plusieurs partenaires de la région et de diverses organisations, et les collaborations développées avec le Regroupement de personnes expropriées de Forillon et leur descendance. Une entente pour l'établissement d'une nouvelle relation de partenariat a été signée en 2009 avec la Nation Micmac de Gespeg dans le but d'établir un partenariat avec le parc national Forillon.

La forêt recouvre 95 pour cent de la superficie du parc et elle abrite une diversité d'espèces fauniques et floristiques, dont plusieurs espèces en péril. En plus de ces ressources naturelles, le parc revêt un caractère unique, car il compte de nombreuses ressources culturelles témoignant de l'occupation passée et actuelle du territoire par les Mi'gmaq, ainsi que des activités de pêche commerciale qui y ont eu cours jusqu'au milieu du vingtième siècle. Plusieurs constructions ayant servi aux familles de pêcheurs et d'agriculteurs établies dans la péninsule avant la création du parc subsistent encore aujourd'hui et ajoutent une composante patrimoniale à l'expérience offerte aux visiteurs du parc. Son paysage côtier distinctif, ses sentiers de randonnée et ses terrains de camping sont d'ailleurs de plus en plus prisés, tel qu'en témoigne la hausse marquée du nombre de visiteurs depuis 2013.

Le présent plan directeur propose une vision à long terme décrivant les aspirations pour le parc national Forillon pour les 15 à 20 prochaines années. Il présente également quatre stratégies clés en vue d'atteindre ladite vision, lesquelles comprennent des objectifs et des cibles plus précises et mesurables.

### **Stratégie clé 1 : Une vision à réaliser ensemble**

Cette stratégie clé repose sur une collaboration étroite entre Parcs Canada, les communautés et les partenaires locaux pour faire rayonner le parc Forillon et pour assurer une gestion plus concertée de celui-ci, reflétant les préoccupations et les valeurs régionales. Cette stratégie vise également à poursuivre le travail entrepris avec le Regroupement de personnes expropriées de Forillon et leur descendance et à développer la collaboration avec la Nation Micmac de Gespeg afin de favoriser sa participation dans la gestion du parc. Cette collaboration permettra à la Nation Micmac de Gespeg de promouvoir la pratique d'activités traditionnelles sur son territoire et de mettre en valeur de la culture mi'gmaq.

### **Stratégie clé 2 : Un milieu naturel en évolution et résilient**

Cette stratégie clé priorise l'intégrité des écosystèmes du parc. Cette stratégie préconise de porter une attention particulière au milieu marin côtier et à la forêt de Forillon, qui sont plus vulnérables aux changements environnementaux et climatiques.

### **Stratégie clé 3 : Un patrimoine culturel unique à protéger et à valoriser**

Cette stratégie clé exprime une volonté d'accroître les connaissances sur les ressources culturelles présentes dans le parc, de mieux les conserver et de communiquer davantage leur valeur patrimoniale. La collection d'objets historiques, les paysages culturels et les ressources archéologiques sont abordés dans cette stratégie.

### **Stratégie clé 4 : Une destination de premier choix en raison de ses riches atouts naturels et culturels**

En conjuguant les volets naturels et culturels, cette stratégie clé porte sur la création d'occasions mémorables pour les visiteurs, et ce, tout au long des saisons. Elle vise à enrichir l'offre de services et d'activités disponibles et à positionner Forillon comme une destination récréotouristique incontournable et accessible.

Deux secteurs ont été identifiés comme nécessitant une approche de gestion ciblée, soit le secteur de Grande-Grave et celui du Cap-Bon-Ami. Des objectifs et des cibles spécifiques aux enjeux plutôt uniques de ces secteurs sont présentés dans le plan directeur.

Enfin, ce plan présente le zonage du parc national Forillon, lequel demeure inchangé depuis le plan directeur de 2010. La majeure partie du territoire du parc se retrouve dans la zone II (milieu sauvage), qui offre un degré de protection élevé.

## Table des matières

Avant-propos .....	iii
Recommandations .....	v
Résumé .....	vii
1.0 Introduction .....	1
2.0 Importance du parc national Forillon.....	4
3.0 Contexte de planification .....	5
4.0 Élaboration du plan directeur .....	7
5.0 Vision.....	8
6.0 Stratégies clés.....	9
7.0 Approche de gestion par secteur.....	14
8.0 Zonage .....	18
9.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique.....	<u>22</u> <del>21</del>

### **Cartes**

Carte 1 : Cadre régional .....	2
Carte 2 : Parc national Forillon.....	3
Carte 3 : Secteur de gestion de Grande-Grave.....	15
Carte 4 : Secteur de gestion du Cap-Bon-Ami .....	17
Carte 5 : Zonage du parc national Forillon.....	<u>21</u> <del>20</del>



## 1.0 Introduction

Parcs Canada administre l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque lieu historique national, parc national, aire marine nationale de conservation et canal historique administré par Parcs Canada appuie sa vision :

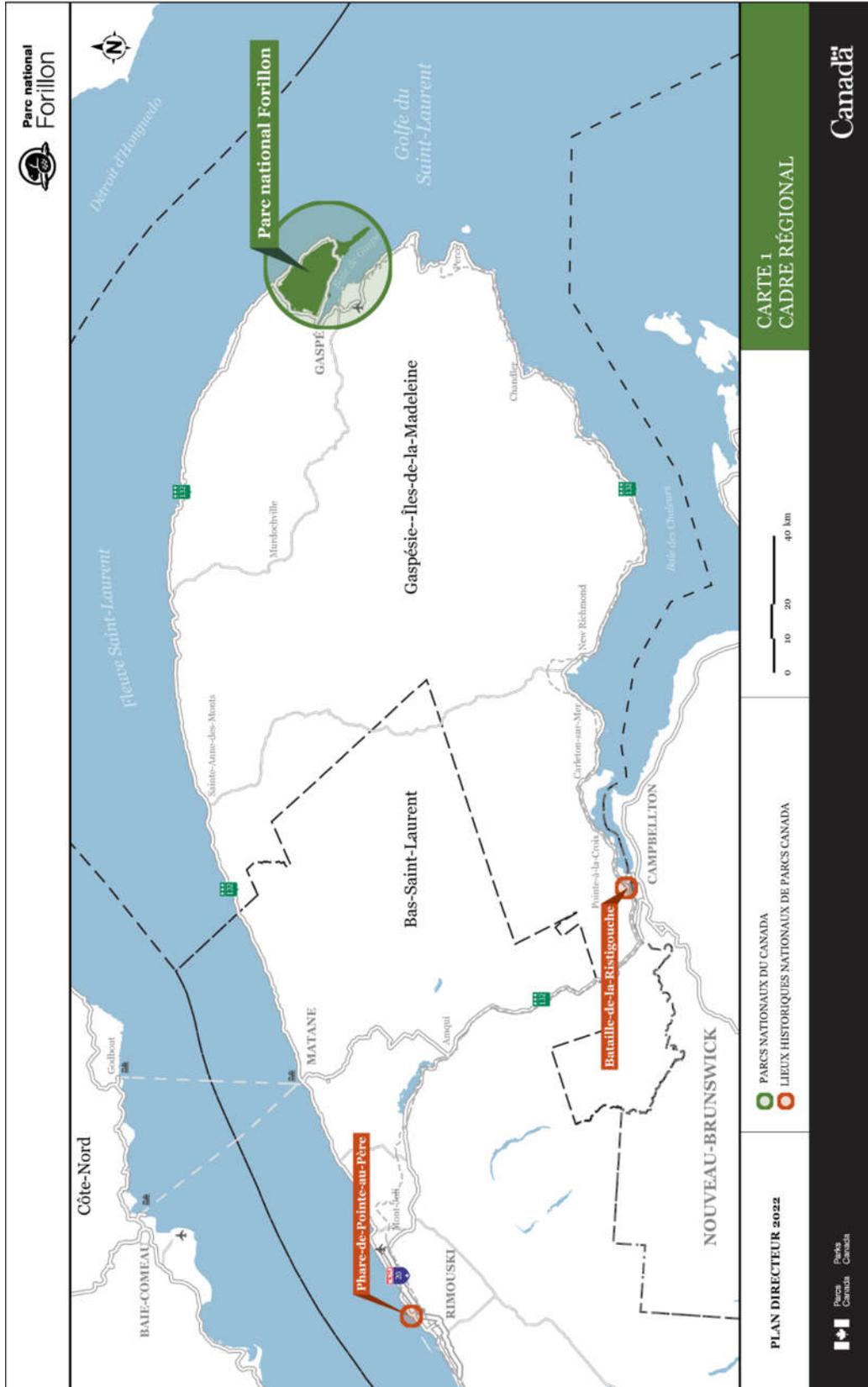
*Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens et des Canadiennes, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.*

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque parc national. Le *Plan directeur du parc national du Canada Forillon*, une fois approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre compte à la population canadienne en décrivant comment la gestion du parc mènera à des résultats mesurables appuyant son mandat.

La Nation Micmac de Gespeg a été consultée dans le cadre de l'élaboration du plan directeur afin d'assurer sa pleine participation dans la mise en œuvre du plan. Le Regroupement de personnes expropriées de Forillon et leur descendance, la collectivité de Gaspé, les partenaires régionaux, les membres du Comité consultatif du parc national Forillon et la population canadienne ont participé à la préparation du plan directeur, contribuant ainsi à l'établissement de l'orientation future du parc national Forillon. Le plan décrit une orientation claire et stratégique pour la gestion et l'exploitation du parc national Forillon en formulant une vision, des stratégies et des objectifs clés. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et il procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu et la consultation, le cas échéant, à l'égard de la gestion du parc national Forillon dans les années à venir.

Carte 1 : Cadre régional



Carte 2 : Parc national Forillon



## 2.0 Importance du parc national Forillon

Premier parc national du réseau canadien au Québec, Forillon a été créé en 1970. Il est situé à l'intérieur des limites de la Ville de Gaspé, à l'extrémité nord-est de la péninsule gaspésienne, une des régions touristiques les plus populaires au Québec.

Le parc national Forillon est situé sur le territoire ancestral non cédé des Mi'gmaq. Il y a trois communautés mi'gmaq en Gaspésie : les Micmacs de Gesgapegiag et les Listuguj sont établis dans la Baie-des-Chaleurs, alors que la Nation Micmac de Gespeg est établie à proximité du parc. Gespeg signifie en mi'gmaq « là où la terre prend fin ».

Le parc national Forillon assure la sauvegarde d'un territoire de 244,8 kilomètres carrés, représentatif de la région naturelle terrestre des monts Notre-Dame et Mégantic (240,4 kilomètres carrés) et de certains éléments des régions naturelles marines du chenal Laurentien et des bancs Madeleine (4,4 kilomètres carrés). Il est reconnu comme un endroit important pour la protection d'environnements naturels uniques, d'une diversité d'habitats et de certaines espèces en péril. En été, la région naturelle marine du chenal Laurentien qui entoure le parc constitue d'ailleurs une importante aire d'alimentation pour une vie marine (mammifères marins, oiseaux marins, poissons) des plus abondantes et diversifiées. La topographie accidentée typique de la chaîne des Appalaches, la flore et la faune représentatives de celles retrouvées dans la forêt boréale, ainsi que la flore de la toundra alpine sont aussi au nombre des motifs ayant mené à la désignation du parc. De plus, la géologie et la géomorphologie exceptionnelles du parc sont d'importance nationale pour la communauté scientifique. La rencontre des milieux marin et terrestre y est spectaculaire.

La riche histoire de Forillon a également contribué à sa désignation, ce qui en fait un parc au caractère unique du fait qu'il possède une grande valeur tant sur le plan culturel que sur le plan naturel. Son histoire, de même que ses ressources culturelles, incluant les paysages, sont aussi fascinantes que sa faune et sa flore. La présence humaine et les occupations antérieures du territoire ont en effet façonné l'histoire de Forillon. Ce territoire est habité par les Mi'gmaq, qui y sont présents depuis des milliers d'années. Depuis les années 1670, des pêcheurs saisonniers venus d'Europe ont utilisé sa « grande grave », pour y préparer leur morue. Après la cession de la Nouvelle-France (1763), le territoire a vu diverses populations d'ici ou d'outre-mer, notamment des îles anglo-normandes, fréquenter puis s'établir sur la péninsule de Forillon. Ces communautés ont vécu principalement de la pêche commerciale à la morue, tandis que l'exploitation forestière, et dans une moindre mesure, la chasse à la baleine, étaient le gagne-pain de plusieurs autres résidents. En 1970, à la demande de Parcs Canada, le territoire fut exproprié par la province de Québec, puis transféré au gouvernement fédéral pour une durée de 99 ans, en vue de l'établissement du parc national. Quelque 225 familles ont dû quitter leurs propriétés et près de 1 200 propriétaires ont perdu leur lot à bois et des parties plus ou moins grandes de leurs terres cultivées. Les Mi'gmaq ont perdu le libre accès à leur territoire. Cette expropriation entraînera de grands bouleversements dans la vie familiale, économique et sociale de ces résidents et de la communauté.

Aujourd'hui, après plus de 50 ans, les visiteurs peuvent profiter du parc national Forillon du début du mois de juin jusqu'à la mi-octobre (Action de grâce). En hiver, une offre d'activités est proposée grâce à un partenariat avec le Centre culturel Le Griffon. En 2019-2020, près de 170 000 visiteurs ont fréquenté le parc. Près de 60 pour cent de ceux-ci provenaient du Canada, 3 pour cent des États-Unis et 37 pour cent d'autres pays (71 pour cent de la France). Les Québécois représentaient d'ailleurs 90 pour cent de tous les visiteurs canadiens au parc national Forillon, dont près de 17 pour cent provenaient de Gaspé. Le camping, la randonnée, le vélo, la pêche sportive en mer, la baignade, les activités d'interprétation, les croisières et autres activités nautiques, la visite des sites patrimoniaux, et l'observation de la faune, de la flore et des paysages constituent les activités les plus appréciées des visiteurs. En 2018, un sondage mené auprès des visiteurs indiquait que 80 pour cent des répondants étaient satisfaits des services et des installations qui leur ont été offerts. Le taux de satisfaction est très élevé quant aux échanges avec les employés (90 pour cent), la propreté des installations sanitaires (90 pour cent) et les activités familiales (85 pour cent). Véritable moteur économique de la région, le parc embauche annuellement quelque 160 personnes et génère des retombées économiques non négligeables pour la région. En 2018, les

dépenses totales des visiteurs du parc national Forillon étaient estimées à 9,7 millions de dollars, contribuant ainsi pour près de 4,9 millions de dollars du produit intérieur brut de la province de Québec.

### 3.0 Contexte de planification

Le présent document constitue le cinquième plan directeur pour le parc national Forillon. Le plan directeur précédent a été publié en 2010, alors que les principaux enjeux du parc s'articulaient autour de l'intégration du parc à son milieu, de sa fréquentation et de l'état de ses infrastructures. Ce plan contenait des stratégies reflétant les préoccupations locales et régionales, et il a mené à des résultats probants.

#### **Réalisations depuis 2010**

Parmi les principales réalisations depuis 2010, on note l'amélioration des relations avec la population locale, les intervenants et les partenaires. Celle-ci a été rendue possible grâce aux différentes actions ayant permis de créer des occasions d'échanges et de discussions qui ont eu un effet positif sur l'opinion publique et l'adhésion de la communauté aux activités du parc. Notons la mise sur pied d'un comité consultatif réunissant plusieurs partenaires communautaires, institutionnels et touristiques de la région, et diverses organisations; les collaborations développées avec le Regroupement de personnes expropriées de Forillon et leur descendance; et la création d'une équipe de Parcs Canada dédiée aux relations externes. Les efforts de l'équipe du parc pour améliorer sa présence dans le milieu se traduisent par une augmentation du nombre de partenaires qui soutient ses activités. Forillon est aujourd'hui reconnu comme un parc dynamique avec lequel il est avantageux de collaborer.

La signature d'une entente avec la Nation Micmac de Gespeg en 2009 pour l'établissement d'une nouvelle relation de partenariat souligne la volonté d'établir une relation avec cette communauté, relation qui doit être développée davantage. En 2017, la tenue au Cap-Bon-Ami du premier *Mawiomi*, une célébration traditionnelle mi'gmaq, témoigne de ce rapprochement et reflète une volonté de poursuivre le dialogue. À cet égard, plusieurs projets seront mis sur pied, dont la création d'activités d'interprétation sur la culture mi'gmaq dans le parc, en complément au Site d'interprétation Micmac de Gespeg, à Gaspé. En appui à la démarche de réconciliation menée par le Gouvernement du Canada, Parcs Canada entend poursuivre sa collaboration avec la Nation Micmac de Gespeg en travaillant sur des éléments comme la gouvernance, l'accès au territoire ancestral et la pratique d'activités traditionnelles, la protection du patrimoine naturel et culturel, et l'offre d'opportunités économiques.

Certaines réalisations des dernières années ont également favorisé l'émergence, au sein du parc, d'une expertise en matière d'adaptation aux changements climatiques. Le déplacement d'un tronçon routier situé près du littoral et la restauration de la plage de Cap-des-Rosiers, menés en collaboration avec l'Université du Québec à Rimouski, constituent des exemples de projets qui ont vu le jour en réponse aux changements climatiques. La construction d'un accès durable dans le secteur de Penouille démontre aussi le leadership du parc pour contrer les effets de l'érosion et les dommages causés par les ondes de tempête, lesquels sont accentués par les changements climatiques.

Enfin, la fréquentation du parc a augmenté de façon significative au cours des dernières années. Le contexte de la pandémie de la COVID-19 a certes incité davantage de Québécois à visiter la Gaspésie. La hausse du nombre de visiteurs à Forillon est aussi attribuable à l'augmentation des efforts de promotion réalisés avec les partenaires du milieu et au renouvellement de l'offre de services et d'activités pour les visiteurs, dont de nouvelles formules d'hébergement, de nouvelles activités guidées et le renouvellement de l'expérience offerte aux visiteurs dans le secteur de Penouille. Forillon se réjouit d'être à l'avant-scène en tant que produit d'appel pour toute la région touristique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

#### **Défis et opportunités pour les prochaines années**

Fier de toutes ces réalisations des dernières années, le parc national Forillon envisage l'avenir de façon optimiste. Il faut cependant considérer un certain nombre de défis auxquels fait face le parc de nos jours. Les changements climatiques, et plus particulièrement la hausse du niveau de la mer, la hausse des températures et l'augmentation de l'intensité des tempêtes, engendrent des impacts significatifs qui affectent la gestion et l'opération du parc à plusieurs égards.

L'érosion côtière à elle seule représente une menace pour certaines ressources culturelles enfouies (ressources archéologiques) et pour le maintien d'infrastructures et d'aménagements fort appréciés des visiteurs (plages, routes, sentiers, quais, etc.). Bien que le phénomène n'ait pas encore été documenté à Forillon, l'accroissement des températures est susceptible d'affecter également l'intégrité écologique du parc en favorisant l'apparition et le développement de certaines nouvelles espèces fauniques et floristiques au détriment des espèces indigènes. La fréquence et l'intensité en hausse des tempêtes côtières causent des dommages à certains bâtiments et à certaines installations du parc en plus de modifier la dynamique des écosystèmes côtiers. Ces nombreux changements environnementaux augmenteront les pressions sur les écosystèmes et les infrastructures et pourraient affecter de façon significative la gestion future du parc ainsi que le cours de ses opérations.

Avec 95 pour cent de son territoire composé de forêts, le maintien de l'intégrité de la forêt du parc représentera encore, dans les années à venir, un défi et une priorité de premier ordre. En plus d'être susceptible d'être affecté par certains changements climatiques décrits ci-haut, le régime de perturbations des forêts pourrait aussi être modifié (par exemple le cycle des épidémies d'insectes ravageurs, le régime de feu, la récurrence des chablis). De plus, la forêt doit composer avec des tendances nouvellement observées dans l'abondance des espèces, dont certaines sont devenues surabondantes. À titre d'exemple, l'augmentation de la population d'originaux dans le parc est susceptible d'altérer la végétation et d'affecter la dynamique de renouvellement des forêts, ce qui pourrait par la suite engendrer d'autres problèmes écologiques en cascade. Également, la connectivité avec le grand écosystème gaspésien représente toujours un enjeu pour certaines espèces animales, dont la martre d'Amérique et le pékan.

Le défi géographique demeure d'actualité compte tenu de la distance à parcourir qui peut être considérable pour certains visiteurs d'autres régions. En raison de l'augmentation de l'achalandage, les efforts de promotion se sont avérés fructueux et doivent se poursuivre afin de continuer à attirer les visiteurs à Forillon. Cette promotion est également importante pour positionner Forillon dans l'offre récréotouristique de la région qui compte également deux parcs gérés par la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ). L'éloignement des grands centres urbains implique aussi des coûts de construction, de transport et de biens plus élevés. Le recrutement du personnel est également plus difficile en raison de la rareté de la main-d'œuvre en région ou des services connexes favorisant l'établissement de nouveaux résidents, tels que l'hébergement et le transport.

Par ailleurs, la gestion de l'accroissement de la fréquentation du parc constitue un autre défi; le nombre de visiteurs ayant connu une progression de 38 pour cent entre 2014 et 2019, et le nombre de nuitées de camping étant également en hausse de 67 pour cent. Ces résultats sont très satisfaisants et dépassent les cibles de fréquentation fixées par le plan directeur de 2010. Cette situation réjouissante pour Parcs Canada, ses partenaires et les communautés de la région exige néanmoins une certaine vigilance. En effet, pendant plusieurs semaines estivales, les campings sont occupés au maximum de leur capacité et les visiteurs affluent dans les installations et les sentiers du parc. La poursuite de cette progression de la fréquentation pourrait éventuellement avoir une incidence sur la qualité de l'expérience vécue par les visiteurs ainsi que sur la faune et la végétation du parc. Il devient donc opportun de bien encadrer cette fréquentation et de faire valoir le potentiel que représente le parc en basse saison, comme à l'automne et à l'hiver, en termes d'expériences de qualité et d'achalandage pour l'industrie touristique de la région. Il importe également d'étudier les déplacements dans le parc en haute saison et d'identifier des mesures qui atténueront les impacts sur l'expérience des visiteurs et sur l'environnement.

Finalement, le grand nombre d'installations et de bâtiments que compte le parc (239 biens), qui permettent d'accueillir et d'offrir divers services à tous ces visiteurs, nécessite des efforts constants pour en assurer un entretien adéquat. Avec plus de 100 millions de dollars investis dans les infrastructures du parc au cours des dix dernières années, bon nombre d'entre elles ont pu être restaurées et mises à niveau, dont des bâtiments de service dans les campings, la batterie de Fort-Péninsule et la route 132. Néanmoins, la majorité des installations pour les visiteurs ont été érigées au cours des années 1970 et 1980, lors de la création du parc, et sont aujourd'hui vieillissantes et moins bien adaptées aux besoins opérationnels et aux attentes des visiteurs. En plus de ces infrastructures, on trouve dans le parc 27 bâtiments patrimoniaux significatifs dans la mémoire collective de la région et dont la valeur réside dans leur capacité à évoquer et à raconter la riche histoire humaine du territoire du parc. Ces bâtiments requièrent une attention et une expertise particulières pour en assurer la conservation, alors que certains d'entre eux se trouvent déjà dans un état de détérioration avancé.

## 4.0 Élaboration du plan directeur

Parcs Canada a déployé différents moyens pour mobiliser et consulter les Canadiens et les Canadiennes, à l'échelle locale, régionale et nationale, afin de connaître leurs intérêts ou leurs préoccupations en ce qui concerne le parc national Forillon et de leur offrir une occasion d'exprimer leurs points de vue sur l'orientation de gestion à privilégier pour le futur. Des Canadiens et des Canadiennes de tous les milieux, y compris des représentants de la Nation Micmac de Gespeg, le Regroupement de personnes expropriées de Forillon et leur descendance, de même que des intervenants et des partenaires de la région ont ainsi participé à l'élaboration de ce plan directeur. L'approche de gestion préconisée pour le parc repose d'ailleurs sur une collaboration étroite entre Parcs Canada, les communautés et les partenaires locaux dans le but de faire rayonner le parc. La rétroaction des communautés et des partenaires sur les propositions contenues dans l'ébauche de plan revêtait donc une importance capitale pour l'équipe de Parcs Canada.

### **Mobilisation et engagement (2018-2020)**

Dès le début du processus de révision du plan directeur, le Comité consultatif du parc national Forillon a été invité à participer à l'élaboration de la vision et des nouvelles orientations de gestion pour le parc. Le Comité était composé des représentants provenant de la Nation Micmac de Gespeg, du Regroupement de personnes expropriées de Forillon et leur descendance, de la Ville de Gaspé, de Conservation de la nature Canada, de Tourisme Gaspésie, de Destination Gaspé, du Musée de la Gaspésie, de la Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé, du Cégep de la Gaspésie et des Îles, de l'Université du Québec à Rimouski, du Centre de services scolaire des Chic-Chocs et de Eastern Shores School Board. Les membres se sont réunis cinq fois au total, dont une fois à l'occasion d'une visite sur le terrain visant à bien cerner les préoccupations et les opportunités du parc et de chacun de ses secteurs.

La Nation Micmac de Gespeg fut aussi interpellée lors de la rédaction du projet de plan directeur en 2019; les représentants du parc étant désireux de s'assurer de bien refléter les intérêts de la communauté située à proximité du parc.

### **Consultation du public (2020-2021)**

En vue de la tenue de consultations publiques sur l'ébauche de plan directeur, un sommaire de celui-ci a été distribué en février 2020 à tous les foyers, commerces et organismes de la ville de Gaspé. Ce sommaire invitait également les résidents de la localité à participer à l'une ou l'autre des deux séances de type « portes ouvertes » organisées les 12 et 13 février 2020, à deux endroits distincts, dans le but de joindre le plus grand nombre de participants. Le public était aussi invité à s'informer davantage sur le nouveau plan directeur en se rendant sur le site Web du parc et en remplissant un questionnaire en ligne élaboré afin de mesurer l'appréciation des Canadiens et des Canadiennes quant aux propositions contenues dans l'ébauche de plan. Ce même sondage était aussi disponible sur la plateforme « Consultations auprès des Canadiens ». Le personnel de Parcs Canada à Forillon a fait la promotion de ces consultations dans les médias sociaux et dans les médias traditionnels. Au total, plus de 270 personnes ont répondu au questionnaire en ligne accessible du 12 février au 15 mars 2020. Une centaine de participants se sont quant à eux rendus aux séances portes ouvertes et ont pu échanger avec le personnel du parc sur les sujets les interpellant davantage. Suite à ces séances, une vingtaine de personnes ou d'organismes ont pour leur part choisi d'envoyer leurs commentaires ou leur mémoire par écrit. L'analyse des commentaires entendus et reçus ainsi que les résultats du questionnaire en ligne ont démontré un fort appui du public quant à la vision, aux stratégies et aux objectifs proposés pour la gestion future du parc national.

Ces consultations publiques de même que les discussions et les interventions du Comité consultatif du parc national Forillon et de la Nation Micmac de Gespeg ont grandement contribué à l'élaboration du plan directeur 2022 du parc national Forillon.

## 5.0 Vision

La vision représente les aspirations pour le parc national Forillon pour les 10 à 20 prochaines années. Elle exprime le futur souhaité pour le parc et inspirera les gestionnaires du parc de même que ses collaborateurs et ses partenaires dans leurs décisions et orientations de gestion. La vision présentée ci-dessous reflète donc les résultats anticipés de la mise en œuvre de l'orientation de gestion proposée dans le présent plan :

*En 2032, le parc national Forillon continuera d'être protégé et reconnu pour l'intégrité et l'authenticité de son majestueux paysage naturel et culturel. Avec ses falaises vertigineuses, sa riche forêt boréale et sa faune marine et terrestre abondante, le parc national Forillon demeurera un symbole d'harmonie entre la terre et la mer.*

*La riche histoire des occupations du territoire du parc, qu'elles soient autochtones, communautaires, commerciales ou agricoles, y sera racontée grâce aux vestiges et aux constructions d'époque qui ont été préservés pour témoigner de l'harmonie de l'être humain avec le territoire.*

*Les Gaspésiens et les Gaspésiennes, ainsi que les visiteurs, seront heureux de parcourir les sentiers variés, apprendre sur le caractère distinctif naturel et culturel du parc, profiter des points de vue magnifiques, se balader sur les plages et dormir au son des vagues. Le parc national Forillon combinera ses efforts avec ceux des collectivités locales afin de protéger les ressources naturelles et culturelles, raconter leur importance et promouvoir Forillon comme destination touristique incontournable et d'y offrir des activités et des services qui agrémentent le séjour de ses visiteurs.*

L'appréciation envers le parc national Forillon sera davantage rehaussée en raison de :

*Son ouverture et sa volonté de travailler en étroite collaboration avec la Nation Micmac de Gespeg et les différentes communautés liées au parc, dont le Regroupement de personnes expropriées de Forillon et leur descendance, pour que celui-ci fasse figure de territoire de réconciliation et de rapprochement.*

*Sa détermination à raconter et à mettre en lumière l'histoire humaine précédant la création du parc, en conservant et en protégeant les témoins les plus significatifs de cette histoire et en faisant de ces témoins un produit d'appel intégré à l'offre de services et à la programmation du parc.*

*Sa façon de célébrer ce lieu fertile et protégé, en collaborant avec la Nation Micmac de Gespeg, à titre de gardien du territoire, pour protéger la culture et le patrimoine et intégrer les savoirs autochtones aux activités du parc.*

*Son leadership et ses pratiques exemplaires mis en place pour assurer un équilibre constant entre la fréquentation du parc et la protection de ses ressources, une gestion ouverte et transparente axée sur la santé et la sécurité des visiteurs et des membres de l'équipe.*

*La démonstration de sa capacité d'adaptation et de sa flexibilité à faire face avec brio et innovation aux défis de la nature et des changements climatiques en mettant de l'avant des mesures d'atténuation et d'adaptation harmonieuses avec l'évolution naturelle des écosystèmes côtiers, notamment.*

*Des efforts qui sont déployés afin d'améliorer la connectivité des espèces peuplant le parc et des écosystèmes avec l'ensemble du territoire gaspésien.*

*Sa capacité de se renouveler et de se réinventer en matière de gestion des infrastructures, d'accueil et d'expérience offerte aux visiteurs afin d'accroître la satisfaction et le sentiment d'attachement ressenti par ces derniers.*

## 6.0 Stratégies clés

Le plan directeur du parc national Forillon comprend quatre stratégies clés. Chacune des stratégies incite l'équipe du parc à viser de hauts standards de performance, tout en composant avec les principaux enjeux et les nouvelles tendances qui se dessinent, ainsi qu'à profiter des opportunités du milieu et de collaborations accrues.

Les stratégies clés présentées ci-dessous décrivent les grandes approches devant guider la gestion du parc au cours des dix prochaines années afin d'atteindre, à plus long terme, la vision souhaitée. Des objectifs plus précis correspondent à chacune de ces stratégies clés, et des cibles y sont associées afin de mesurer les progrès vers l'atteinte de ces objectifs au cours des années à venir. Les orientations énoncées dans la présente section tiennent compte de la capacité et des ressources disponibles pour le parc national Forillon. Certains engagements pourraient néanmoins requérir l'octroi éventuel de ressources supplémentaires ou reposer sur des ententes de partenariats avec des collaborateurs externes.

### Stratégie clé 1 : Une vision à réaliser ensemble

Déjà, le plan directeur de 2010 confirmait le rôle de Forillon comme produit d'appel pour la région et précisait que le parc ne pouvait pas atteindre ses objectifs en travaillant en vase clos. Plus que jamais, l'approche de gestion préconisée repose sur une collaboration étroite entre Parcs Canada et les communautés et les partenaires locaux, dans le but de protéger et de faire rayonner le parc et sa région. La contribution de la Nation Micmac de Gespeg est également inhérente à la réalisation de cette stratégie. Par cette stratégie clé, Forillon s'engage à considérer, dans ses décisions de gestion et ses opérations, les préoccupations et les valeurs de ceux qui ont façonné ce territoire, bien avant l'établissement du parc, ainsi que les attentes des communautés locales. La mobilisation et l'appui de l'ensemble des différents partenaires touristiques, municipaux, académiques et scientifiques (par exemple : le Comité consultatif du parc national Forillon) mèneront à une gestion plus concertée du parc et lui permettront également de poursuivre son rôle de levier touristique et économique majeur pour toute la région.

**Objectif 1.1** : Les communautés locales et les partenaires ont un plus grand sentiment d'appartenance envers le parc.

#### Cibles

- La Nation Micmac de Gespeg collabore à la gestion et participe à la prise de décision concernant la planification, la mise en valeur et la conservation des ressources naturelles et culturelles du parc.
- Le Comité consultatif du parc national Forillon, dont le mandat vise à assurer une intégration harmonieuse des préoccupations et des intérêts du milieu à la planification et à la gestion du parc, se réunit minimalement deux fois par année.
- Un programme de bénévolat impliquant des membres et des partenaires de la communauté locale est mis sur pieds d'ici 2032.

**Objectif 1.2** : Les familles expropriées et leurs descendants ont l'opportunité de contribuer à l'élaboration et à la mise en place de projets qui rejoignent leurs intérêts.

#### Cibles

- Au moins une rencontre est tenue annuellement avec le Regroupement de personnes expropriées de Forillon et leur descendance pour discuter et élaborer des priorités conjointes.
- Conformément au plan d'action qui a été élaboré en concertation avec le Regroupement de personnes expropriées de Forillon et leur descendance, de nouvelles initiatives et activités sont développées d'ici 2026.

**Objectif 1.3** : Un modèle de gouvernance est établi avec la Nation Micmac de Gespeg et permet d'intégrer et de refléter leurs valeurs et leurs savoirs dans la gestion du parc national Forillon.

#### Cibles

- Le comité de gestion coopérative se réunit sur une base régulière, minimalement deux fois par année, pour discuter des opportunités et des enjeux de gestion, du plan d'action et des suivis à effectuer.
- Des noms traditionnels de lieux en langue mi'gmaq sont intégrés dans la toponymie du parc pour reconnaître la présence initiale de cette nation sur le territoire.
- L'accès au territoire du parc, la pratique d'activités traditionnelles et l'intégration des savoirs autochtones aux projets du parc sont discutés avec la Nation Micmac de Gespeg et mis en œuvre conformément aux ententes en vigueur.

**Objectif 1.4** : Les opportunités d'éducation et de sensibilisation sont optimisées et permettent de joindre les publics cibles de Parcs Canada, notamment les jeunes et les familles, et de les sensibiliser aux thèmes du parc.

#### Cibles

- Le nombre de contacts établis lors d'événements de diffusion externe et de promotion tenus à l'extérieur du parc ou de façon virtuelle augmente (année de référence : 2019).
- Un programme scolaire proposant une expérience d'apprentissage complémentaire renouvelée est offert à compter de 2023.

**Objectif 1.5** : La présence du parc national Forillon dans les médias et les campagnes promotionnelles de la Gaspésie s'accroît.

#### Cibles

- Le nombre d'abonnés aux réseaux sociaux gérés par le parc national Forillon augmente de dix pour cent d'ici 2023 (année de référence : 2020).
- En concertation avec des partenaires du milieu, un nouveau plan de marketing pour Forillon est élaboré et mis en œuvre d'ici 2024, puis révisé tous les trois ans.

## Stratégie clé 2 : Un milieu naturel en évolution et résilient

Conformément à la mission de Parcs Canada, la préservation de l'intégrité écologique des écosystèmes est au premier rang des priorités de gestion du parc national Forillon. D'ailleurs, Forillon contribue déjà à cette priorité en collaborant à des programmes d'investissements ciblés tels que l'initiative du Patrimoine naturel. Ces écosystèmes ne sont toutefois pas statiques et leur capacité à s'adapter, en particulier aux changements climatiques et à la fragmentation du territoire, doit également être considérée dans la gestion à long terme du parc. Cette stratégie clé préconise de porter une attention particulière à la forêt du parc national Forillon, qui recouvre 95 pour cent du territoire du parc, ainsi qu'au milieu marin côtier, lesquels sont davantage vulnérables aux impacts des changements climatiques. Elle vise aussi à promouvoir davantage l'imposant travail accompli au parc national Forillon en matière de conservation des ressources naturelles et de restauration des milieux et des processus naturels. L'intégration de la Nation Micmac de Gespeg dans la gestion et la protection du territoire et de certaines espèces animales et floristiques, combinée à la collaboration avec la communauté scientifique et les autres aires protégées de la région, font partie intégrante de la mise en œuvre de cette stratégie et de ses objectifs.

**Objectif 2.1** : La condition de l'écosystème forestier s'améliore.

#### Cibles

- La population d'originaux atteint un niveau qui assure la viabilité des écosystèmes d'ici 2032, conformément au plan de gestion des originaux.
- La situation des populations de carnivores moyens (pékan, martre d'Amérique, renard, lynx) s'améliore d'ici la prochaine évaluation de l'état du parc.

- L'étude sur les corridors de déplacements potentiels des espèces animales réalisée en 1994 est mise à jour d'ici 2026 afin de déterminer le potentiel de connectivité avec le grand écosystème régional.

**Objectif 2.2** : La conservation des espèces en péril progresse.

Cible

- La mise en œuvre du plan de sites sur les espèces en péril est complétée d'ici 2032.

**Objectif 2.3** : Les écosystèmes ayant subi des perturbations anthropiques sont restaurés.

Cible

- Un programme de renaturation de l'ancien tracé de la route 132 dans le parc est amorcé d'ici 2024.

**Objectif 2.4** : Les plus récentes données concernant les changements climatiques sont utilisées pour orienter la gestion et les opérations du parc.

Cibles

- La surveillance et le suivi des impacts liés aux changements climatiques sont maintenus.
- Une évaluation de la vulnérabilité du parc aux changements climatiques est réalisée d'ici 2026.
- Un examen des mesures prioritaires d'adaptation aux changements climatiques est réalisé pour les infrastructures du parc et les ressources culturelles qui sont les plus à risque.

**Objectif 2.5** : Les efforts de conservation et les avancées scientifiques réalisés au parc national Forillon sont davantage reconnus.

Cibles

- À partir de 2022, les résultats de certains projets scientifiques menés à Forillon, par Parcs Canada ou par des partenaires, sont présentés chaque année dans le cadre des programmes d'interprétation offerts aux visiteurs.
- Les projets de recherche et de conservation des ressources naturelles réalisés à Forillon font l'objet d'au moins une sortie médiatique annuellement.
- D'ici 2023, les projets et les résultats de recherches scientifiques sont vulgarisés et accessibles au public en ligne et lors d'activités d'éducation du public.

### **Stratégie clé 3 : Un patrimoine culturel unique à protéger et à valoriser**

Plusieurs traces de l'occupation du territoire antérieure à l'établissement du parc national Forillon subsistent et ont une importante valeur patrimoniale. Les artefacts et les écofacts des communautés mi'gmaq, les vestiges des pratiques de pêche, d'agriculture et de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que les traces des communautés expropriées font partie du paysage de Forillon et de la mémoire collective. Cette caractéristique confère au parc une intéressante dimension culturelle qui le démarque des autres aires naturelles protégées de la région et lui permet d'enrichir sa programmation d'activités. L'appui de la Nation Micmac de Gespeg dans l'interprétation de cette histoire et la transmission du savoir est une facette importante de cette dimension culturelle. Cette troisième stratégie clé exprime donc une volonté d'accroître les connaissances sur ces nombreuses ressources culturelles, de mieux les conserver et de communiquer davantage leur valeur patrimoniale, et ce, grâce à l'appui de programmes nationaux de Parcs Canada, de partenaires régionaux concernés et de la Nation Micmac de Gespeg. À terme, cette stratégie contribuera à raviver la fierté régionale et à accroître l'attachement au parc. Quoique la stratégie vise l'ensemble des ressources culturelles bâties présentes dans le parc, celles se trouvant dans le secteur de Grande-Grave seront priorisées au cours du cycle du présent plan directeur. Une approche de gestion distincte a donc été élaborée pour ce secteur, laquelle contient des objectifs spécifiques qui sont présentés à la section 7.1.

**Objectif 3.1** : Le niveau de connaissances et les conditions de conservation de la collection d'objets historiques de Forillon s'améliorent en vue d'assurer leur conservation à long terme.

Cibles

- La mise à jour de l'inventaire de la collection est réalisée et une procédure d'inventaire périodique est implantée d'ici 2026.
- La valeur patrimoniale de chacun des objets historiques est identifiée et leur statut de ressources culturelles est confirmé d'ici 2032.
- Les conditions de conservation des objets entreposés dans les dépendances de Grande-Grave (réserves satellites) sont améliorées d'ici 2023.
- Les conditions de conservation des objets en exposition au parc ont été évaluées et les correctifs requis apportés d'ici 2026.

**Objectif 3.2** : La valeur patrimoniale des ressources culturelles est mieux communiquée aux visiteurs et au grand public.

Cibles

- Les outils d'interprétation (par exemple les panneaux d'interprétation) ainsi que les activités d'interprétation livrées par le personnel du parc ou par des partenaires sont actualisés d'ici 2032 afin de communiquer les informations les plus à jour sur la valeur patrimoniale des ressources culturelles en place.
- Du contenu traitant de la valeur patrimoniale des ressources culturelles de Forillon est diffusé (Web, médias sociaux, événements ou autres) chaque année afin de joindre un plus vaste auditoire.

**Objectif 3.3** : La Nation Micmac de Gespeg et Parcs Canada travaillent en collaboration en vue de conserver, protéger et mettre en valeur la culture et le patrimoine mi'gmaq.

Cibles

- Chaque année, parmi les activités proposées aux visiteurs, un minimum de deux activités porte sur la culture mi'gmaq et est offert en collaboration avec la Nation Micmac de Gespeg.
- D'ici 2026, un plan de travail est développé en collaboration avec la Nation Micmac de Gespeg pour accroître les connaissances sur les ressources archéologiques des Mi'gmaq de la Gaspésie et les efforts de conservation de celles-ci.

**Objectif 3.4** : Les paysages culturels significatifs sont identifiés et conservés pour témoigner de l'histoire du parc.

Cibles

- L'inventaire des paysages culturels est complété d'ici 2026.
- Les études sur les paysages culturels significatifs prioritaires (selon les projets et les enjeux) sont réalisées d'ici 2027.
- Un plan d'action pour conserver et mettre en valeur les paysages culturels significatifs prioritaires est élaboré d'ici 2032.
- Le niveau de connaissance sur les cimetières s'accroît et un plan de conservation et d'entretien est complété d'ici 2032.

**Objectif 3.5** : Les ressources archéologiques sont mieux identifiées, documentées et protégées.

Cibles

- Les sites archéologiques menacés par l'érosion côtière sont identifiés d'ici 2025.
- Des mesures d'atténuation ou de conservation sont mises en place pour les ressources les plus menacées d'ici 2032.

## Stratégie clé 4 : Une destination de premier choix en raison de ses riches atouts naturels et culturels

Depuis très longtemps, Forillon témoigne de la relation étroite entre la nature et l'être humain. Les différentes expériences offertes au parc national Forillon permettent en effet d'apprécier les paysages grandioses et les écosystèmes présents dans le parc tout en apprenant sur l'importance culturelle et historique du parc, d'hier à aujourd'hui. En conjuguant ces deux volets, cette quatrième stratégie clé porte sur la création d'occasions mémorables, et ce, en toutes saisons. Cette stratégie vise à enrichir l'offre de services en s'appuyant sur la collaboration de la Nation Micmac de Gespeg et des partenariats stratégiques, notamment le Regroupement de personnes expropriées de Forillon et leur descendance. De plus, la réalisation de cette stratégie sera appuyée par des études de marché et une planification rigoureuse de l'expérience des visiteurs pour éviter les impacts sur les ressources naturelles du parc. Ainsi, Forillon se positionne comme une destination récréotouristique incontournable et accessible où il fait bon séjourner, en tout respect de l'environnement.

**Objectif 4.1** : Une meilleure répartition et gestion de la fréquentation permet d'assurer une expérience de qualité aux visiteurs tout en protégeant les écosystèmes du parc.

### Cibles

- D'ici 2026, le nombre de visiteurs augmente de dix pour cent entre la fête du Travail et l'Action de grâce (année de référence : 2019).
- L'offre d'activités aux visiteurs en dehors de la saison estivale est bonifiée d'ici 2026.
- Un plan de gestion de la mobilité visant la connectivité des secteurs du parc (circulation et stationnements) est réalisé d'ici 2026.

**Objectif 4.2** : Le programme d'interprétation offert aux visiteurs est renouvelé grâce à un nouveau plan d'interprétation intégrant à la fois les volets naturel, culturel et historique. Le plan d'interprétation est développé en étroite collaboration avec la Nation Micmac de Gespeg et le Regroupement de personnes expropriées de Forillon et leur descendance afin d'y intégrer les connaissances et valeurs mi'gmaq de même que l'histoire des résidents qui habitaient le territoire avant et lors de la création du parc.

### Cibles

- Au moins une nouvelle activité ou un nouveau produit d'interprétation, offert par Parcs Canada ou en collaboration avec un partenaire, est proposé aux visiteurs annuellement dès la première année de la mise en œuvre du présent plan directeur.
- Au moins une nouvelle activité, un nouveau service ou un nouveau produit d'interprétation offert par Parcs Canada en collaboration avec la Nation Micmac de Gespeg est proposé aux visiteurs.

**Objectif 4.3** : L'offre d'hébergement dans le parc est bonifiée en vue de répondre aux attentes des clientèles cibles.

### Cibles

- De nouvelles unités d'hébergement alternatif sont mises en place d'ici 2024.
- Le nombre de nuitées des visiteurs dans le parc augmente de dix pour cent (année de référence : 2019).

**Objectif 4.4** : Forillon est reconnu pour sa diversité d'activités récréatives et sa gamme de services connexes.

### Cibles

- De nouveaux services de restauration et récréatifs sont ajoutés à l'offre d'ici 2023.
- La satisfaction des visiteurs quant à l'offre globale d'activités se maintient ou s'améliore dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- Un nouveau plan d'aménagement est réalisé pour le secteur Cap-Gaspé d'ici 2026 afin d'en améliorer l'accessibilité, les infrastructures et les services.
- Le plan des sentiers est mis en œuvre d'ici 2032 afin d'optimiser le réseau de randonnées pédestres.

**Objectif 4.5** : Les efforts de mise à niveau des installations destinées aux visiteurs et des bâtiments du parc se poursuivent, et leur condition s'améliore.

#### Cibles

- La condition globale des biens bâtis est rehaussée et atteint la cote « passable » ou « bonne » dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- Un plan d'entretien et d'intervention à long terme est conçu d'ici 2026 en vue d'identifier les actions prioritaires pour le maintien des biens et des infrastructures du parc.

## 7.0 Approche de gestion par secteur

Deux secteurs à l'intérieur du parc national Forillon nécessitent une approche de gestion plus spécifique; il s'agit du secteur de Grande-Grave, situé sur la rive nord de la baie de Gaspé, près de l'entrée du secteur sud du parc, et du secteur du Cap-Bon-Ami, qui se trouve dans la partie est de la péninsule de Forillon, face au golfe Saint-Laurent.

L'adoption d'une approche de gestion par secteur pour ces deux secteurs est justifiée d'une part en raison des enjeux de gestion qui leur sont plutôt uniques et qui commandent une orientation de gestion plus appuyée que celle encadrant la majeure partie du parc et, d'autre part, en raison de la signification particulière qu'ils revêtent pour le public et la population locale. Ainsi, en plus des stratégies clés présentées précédemment, des objectifs et des cibles ont été spécifiquement élaborés pour ces secteurs.

### 7.1 Approche de gestion spécifique au secteur de Grande-Grave

#### Description du secteur

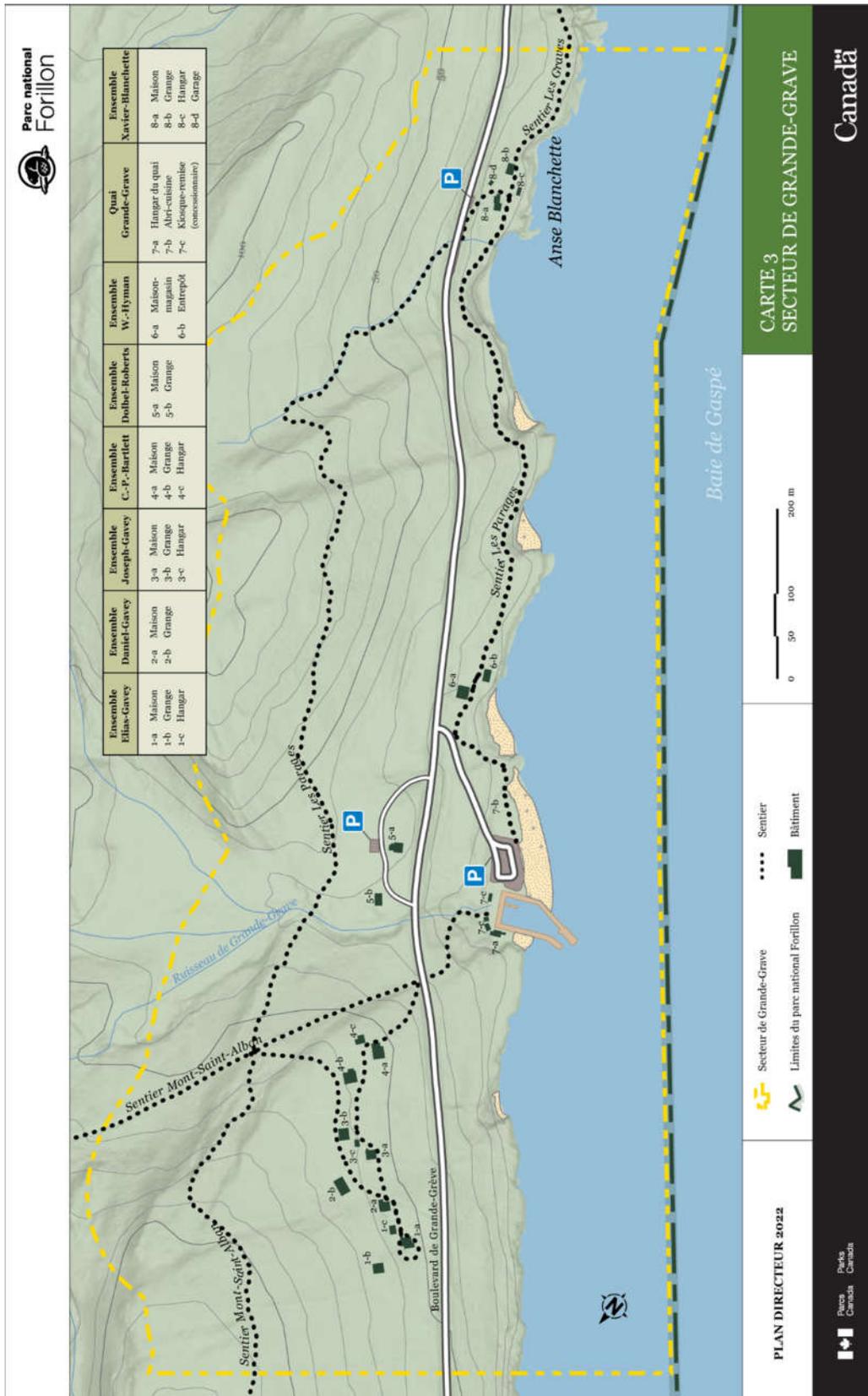
Le secteur de Grande-Grave porte le nom d'une ancienne communauté qui était établie sur le versant sud de la péninsule de Gaspé avant l'établissement du parc national Forillon. On le désigne « site patrimonial » en raison du nombre de bâtiments patrimoniaux encore conservés à ce jour qu'il recèle, et des vestiges archéologiques et des paysages témoignant encore aujourd'hui d'une occupation plusieurs fois centenaire. La population locale et les visiteurs ressentent un fort attachement à ce secteur qui confère au parc national Forillon un cachet unique. Déjà, le plan directeur de 2010 proposait de consacrer le secteur de Grande-Grave comme pôle majeur pour la mise en valeur des anciens villages du parc, afin de reconnaître le legs laissé par les occupants antérieurs de ce territoire.

Depuis 2010, des travaux de réfection ont été réalisés sur l'ensemble domestique Blanchette, sur la maison Joseph-Gavey et sur le quai de Grande-Grave, dont la condition nécessitait des interventions urgentes pour assurer leur sauvegarde. Une étude a également été réalisée en 2015 dans le but de mieux définir les valeurs des ressources culturelles du parc national Forillon et éventuellement d'aider à leur préservation et à leur mise en valeur.

#### Principaux enjeux et possibilités propres au secteur

Plusieurs des dix-sept habitations et dépendances composant le secteur de Grande-Grave auraient été construites à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et, faute d'entretien régulier, certaines présentent indéniablement des signes de détérioration avancée. Malgré les investissements consentis ces dernières années pour quelques-unes d'entre elles, il y a urgence d'agir pour préserver les bâtiments patrimoniaux du secteur, lesquels témoignent des familles ayant habité l'endroit et façonnent le paysage. Leur restauration permettra aussi d'offrir une expérience plus authentique.

Carte 3 : Secteur de gestion de Grande-Grève



## Objectifs spécifiques au secteur de Grande-Grave

**Objectif 7.1.1** : L'intégrité physique des bâtiments et des ouvrages patrimoniaux s'améliore afin de conserver leur valeur patrimoniale.

### Cibles

- Les ouvrages et les bâtiments patrimoniaux utilisés par les visiteurs sont en bon état et le maintien de leur accès au public est assuré à long terme.
- Un programme d'intervention est mis en place d'ici 2025 pour confirmer la vocation et entamer la réhabilitation des bâtiments patrimoniaux des ensembles Joseph-Gavey, Daniel-Gavey, Elias-Gavey et Charles-Bartlett.

**Objectif 7.1.2** : L'aménagement et l'accessibilité de l'ensemble du secteur de Grande-Grave sont redéfinis afin d'assurer une expérience sécuritaire et de qualité aux visiteurs.

### Cibles

- Un concept d'aménagement tenant compte de la capacité d'accueil du secteur est élaboré d'ici 2024.
- Des options sont étudiées d'ici 2026 afin de réduire l'engorgement de ce secteur et d'y assurer un accès sécuritaire.

## 7.2 Approche de gestion spécifique au secteur du Cap-Bon-Ami

### Description du secteur

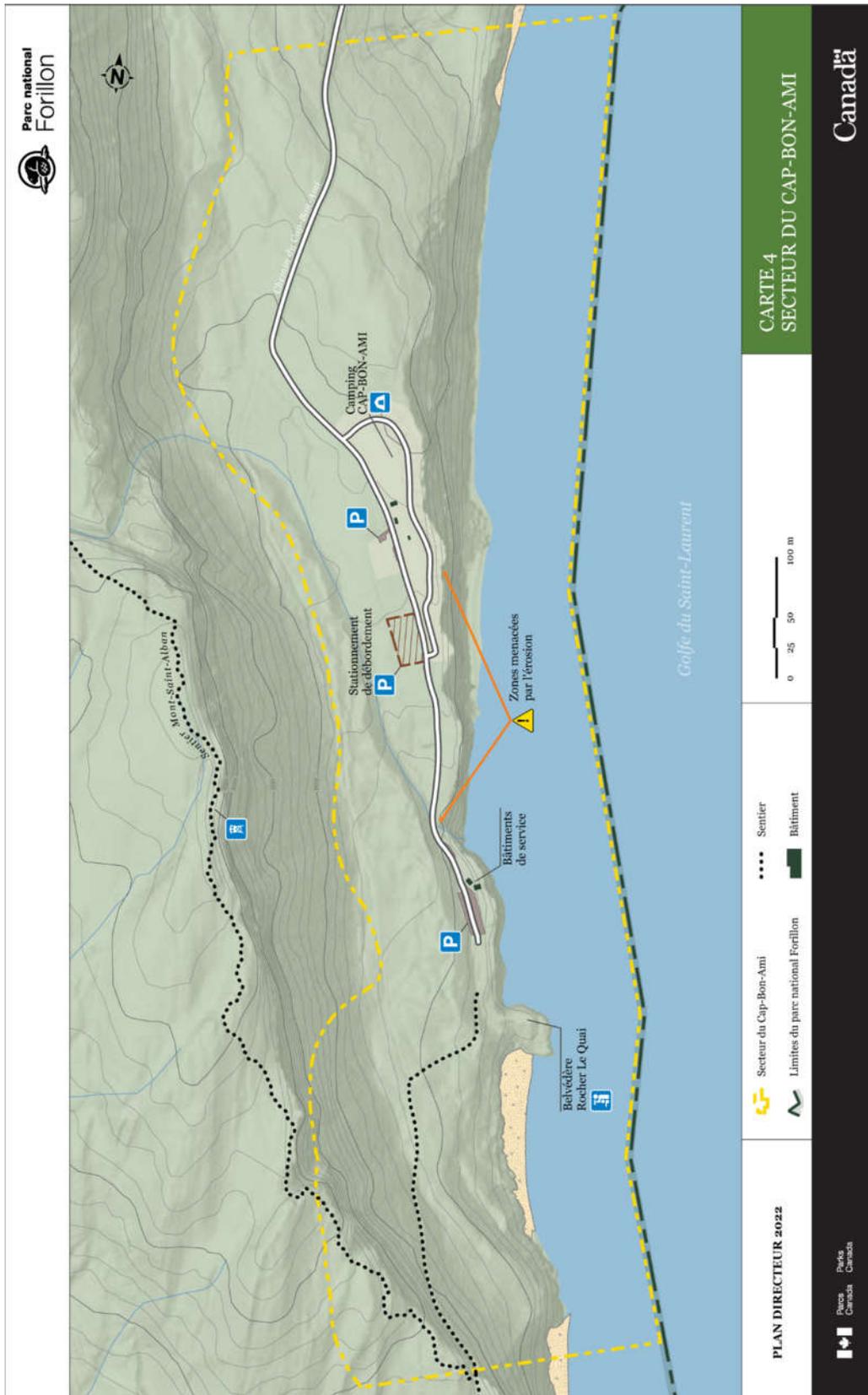
Le secteur du Cap-Bon-Ami offre une authentique expérience gaspésienne avec son caractère maritime, ses falaises impressionnantes et ses points de vue sur le golfe du Saint-Laurent. Avec son belvédère haut perché permettant d'admirer le paysage, il constitue un des endroits les plus prisés et emblématiques du parc. Les activités pratiquées dans le secteur comprennent l'observation des oiseaux et de la faune marine, le camping, la randonnée pédestre et la relaxation sur la plage. C'est également ce secteur qui accueille depuis 2010 le populaire concert au lever du soleil du Festival Musique du Bout du Monde. De plus, dans le cadre de la Journée internationale des peuples autochtones de 2017, 2018 et 2019, un *Mawiomi*, soit un rassemblement traditionnel mi'gmaq, s'est également déroulé en ce lieu.

### Principaux enjeux et possibilités propres au secteur

De nos jours, le secteur du Cap-Bon-Ami doit composer avec un important phénomène d'érosion engendré par les changements climatiques. L'érosion menace les services et les infrastructures destinés aux visiteurs, dont la route d'accès au Cap-Bon-Ami et son camping. Déjà, ce dernier a vu son nombre d'emplacements amputé en 2011 en raison du détachement d'une partie de la falaise.

De plus, la popularité des activités spéciales tenues dans le secteur a engendré une problématique de circulation et de stationnement. Cette situation suscite une réflexion sur la cohabitation harmonieuse de ces différentes activités, la relocalisation éventuelle du camping, l'aménagement de l'ensemble du secteur et également les manières d'y accéder en vue de le sécuriser, d'en réduire l'engorgement et de permettre aux visiteurs de continuer d'en profiter. Cette réflexion offre également l'occasion de considérer d'autres moyens d'atteindre le secteur (à pied ou en vélo) et conséquemment d'offrir aux visiteurs des manières plus variées et plus inclusives d'expérimenter le bord de mer.

Carte 4 : Secteur de gestion du Cap-Bon-Ami



## Objectif spécifique au secteur du Cap-Bon-Ami

**Objectif 7.2.1** : L'aménagement des infrastructures du secteur (route d'accès, stationnements, aire de camping) est repensé en tenant compte de la problématique d'érosion côtière, du cachet unique du secteur et de l'expérience offerte aux visiteurs.

### Cibles

- D'ici 2025, une analyse de risques et d'opportunités en lien avec le phénomène d'érosion côtière est réalisée.
- Un concept d'aménagement de l'ensemble du secteur, comprenant des mesures d'adaptation et de mitigation des risques associés à l'érosion côtière, est élaboré d'ici 2027; ce concept présentera des solutions aux enjeux d'accès au belvédère du Cap-Bon-Ami, à l'engorgement du secteur et de ses stationnements, et à la localisation des infrastructures de camping.
- Les propositions contenues dans le concept d'aménagement sont mises en œuvre d'ici 2032.

## 8.0 Zonage

Le système de zonage des parcs nationaux de Parcs Canada est une méthode intégrée de classification des terres et des eaux dans un parc national. Il permet de désigner des endroits où des activités particulières peuvent être réalisées sur terre et sur l'eau, en fonction de la capacité d'appuyer celles-ci. Le système de zonage se divise en cinq catégories :

- Zone I – Préservation spéciale
- Zone II – Milieu sauvage
- Zone III – Milieu naturel
- Zone IV – Loisirs de plein air
- Zone V – Services du parc

Le zonage pour le parc national Forillon est présenté à la carte 5. Ce zonage demeure inchangé depuis le plan directeur de 2010 puisque jusqu'à ce jour, il a permis de bien orienter les décisions de gestion et, par conséquent, de conserver les caractéristiques propres à chaque secteur et de protéger les ressources naturelles et culturelles qui y sont recensées. Il correspond donc au niveau de protection appropriée pour assurer un équilibre entre la préservation des écosystèmes du parc et l'accueil des visiteurs désireux d'en profiter.

### Zone I – Préservation spéciale

La zone I (préservation spéciale) couvre plusieurs petites aires qui totalisent, une fois regroupées, une superficie équivalente à 1,2 pour cent de la superficie du parc. Ces aires comportent des caractéristiques naturelles ou culturelles exceptionnelles, menacées ou en voie de disparition, qui méritent la plus haute protection. Des falaises abritant des plantes arctiques-alpines fragiles et rares au Québec ainsi que des formations géologiques et géomorphologiques qui ont contribué à façonner le paysage actuel du parc font partie de la zone I. Des sites archéologiques localisés sur la presqu'île dans le secteur de Penouille, de même que la taïga et le marais salé, milieux essentiels à certaines espèces, sont également inclus dans la zone I.

### Zone II – Milieu sauvage

La zone II (milieu sauvage) est répartie quant à elle sur tout le territoire et protège la majeure partie du parc, soit 96,3 pour cent. Elle offre un degré de protection élevé aux secteurs les plus représentatifs de la région naturelle qu'il représente et limite les interventions dans ceux-ci afin de les conserver à l'état sauvage.



**Zone III – Milieu naturel**

En plus de la bande marine d'une largeur d'environ 150 mètres ceinturant la partie terrestre du parc, trois aires de forme linéaire composent la zone III (milieu naturel), soit 0,7 pour cent du parc. Il s'agit d'un couloir de quelque cinq kilomètres entre Grande-Grave et Cap-Gaspé de même que le corridor d'accès et la plage de la presqu'île Penouille. Un autre couloir de huit kilomètres de largeur dans la région de l'ancienne route du Portage est aussi inclus dans la zone III.

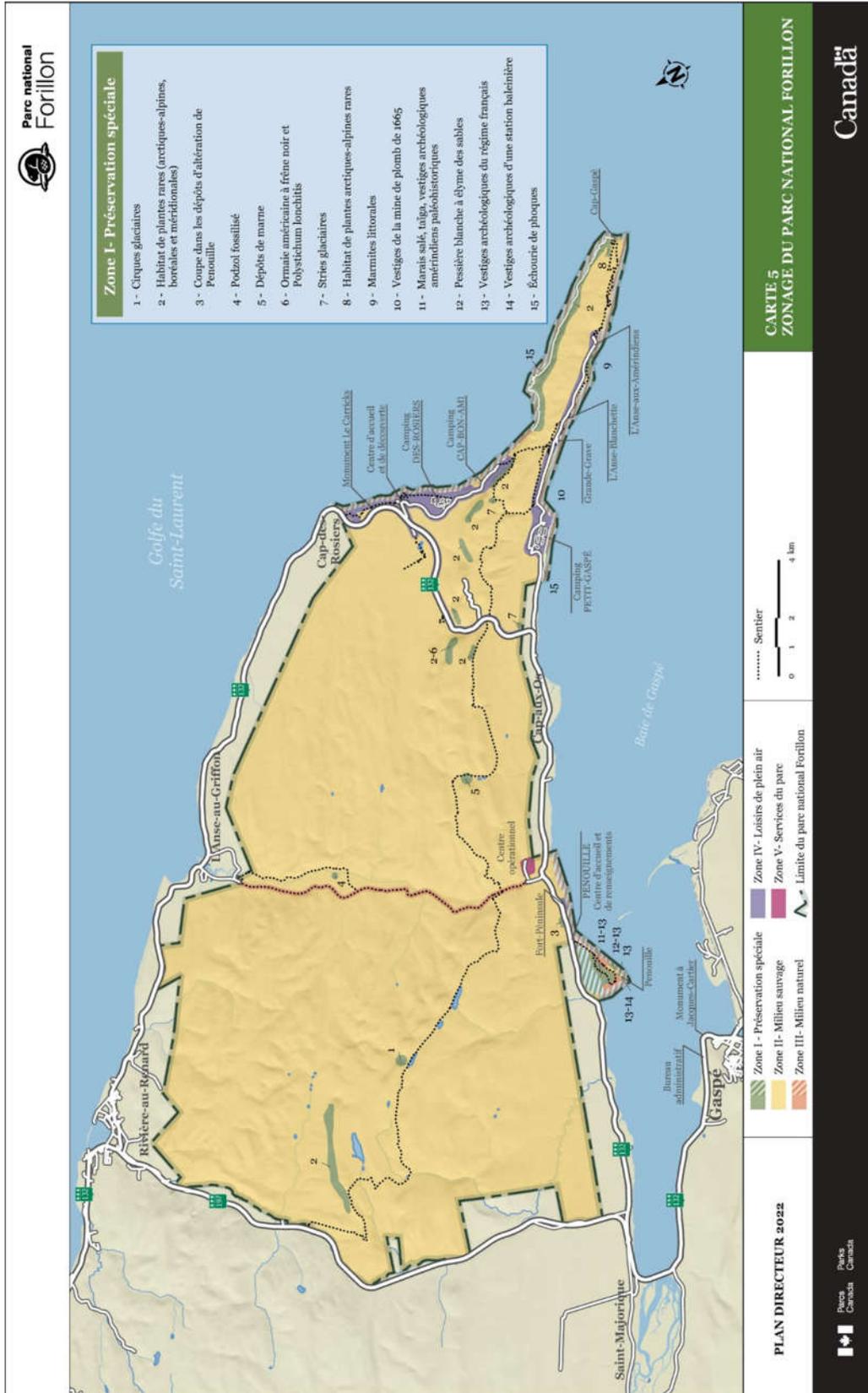
**Zone IV – Loisirs de plein air**

La zone IV (loisirs de plein air) occupe environ 1,8 pour cent du territoire et elle correspond à des zones aménagées à l'intention des visiteurs : Cap-des-Rosiers, Trait Carré, Cap-Bon-Ami, Penouille, Fort-Péninsule, Petit-Gaspé et Grande-Grave. Les corridors de circulation automobile sont également compris dans la zone IV.

**Zone V – Services du parc**

Finalement, la zone V (services du parc) comprend le site du centre opérationnel du parc, qui est situé à l'extrémité sud de la vallée de L'Anse-au-Griffon, le sommet de la montagne Cap-des-Rosiers, qui accueille des équipements de télécommunication, ainsi que le chemin d'accès y conduisant.

Carte 5 : Zonage du parc national Forillon



## 9.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Une évaluation environnementale stratégique est réalisée pour tous les plans directeurs des parcs nationaux dans le but de comprendre le potentiel d'effets cumulatifs. Cette compréhension favorise une prise de décision fondée sur des preuves qui permet de maintenir ou de rétablir l'intégrité écologique au cours de la durée du plan. L'évaluation environnementale stratégique du plan directeur du parc national Forillon a tenu compte d'impacts potentiels du changement climatique, des activités locales et régionales autour du parc, de l'augmentation attendue du nombre de visiteurs et des propositions contenues dans le plan directeur. L'évaluation environnementale stratégique a évalué les impacts potentiels sur différents aspects de l'écosystème, y compris l'écosystème forestier, les carnivores, l'évolution de la dynamique côtière et les espèces en péril.

L'indicateur de l'écosystème forestier est jugé dans un mauvais état et présente une tendance à la baisse selon *l'Évaluation de l'état du parc* (2018). La forêt du parc national Forillon pourrait subir des effets additionnels en raison de l'augmentation de la population d'originaux qui peuvent altérer la végétation et modifier la dynamique forestière de façon importante. De plus, l'émergence d'une épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette depuis quelques années au parc national Forillon pourrait engendrer des modifications à la composition forestière. Le plan directeur a pour cible que la population d'originaux atteigne un niveau qui assure la viabilité des écosystèmes d'ici 2032. Afin de valider l'état de l'écosystème forestier, l'évaluation environnementale stratégique recommande de mettre à jour les mesures de suivi des peuplements et des paysages forestiers et de poursuivre le suivi du dispositif d'exclus pour évaluer précisément l'impact de l'original sur la végétation.

La situation des carnivores est aussi jugée dans un mauvais état et présente une tendance stable selon *l'Évaluation de l'état du parc* (2018). La superficie restreinte du parc national Forillon et sa situation péninsulaire limitent les déplacements de certaines populations animales entre le parc et le reste de la péninsule de la Gaspésie. Étant donné qu'il a été démontré que les activités et les aménagements à l'extérieur du parc ont un impact sur les carnivores moyens comme la martre d'Amérique, le pékan, le renard roux et le lynx du Canada, le maintien de la connectivité forestière entre le parc et son grand écosystème permettra de limiter l'effet de fragmentation de l'habitat de ces espèces ainsi que l'isolement des populations du parc. Les stratégies dans le plan directeur incluent une mise à jour de l'étude sur les corridors de déplacements potentiels des espèces animales. L'évaluation environnementale stratégique recommande de poursuivre les collaborations et les discussions avec les acteurs limitrophes afin d'augmenter une gestion favorisant la connectivité avec le grand écosystème du parc.

L'évolution de la dynamique côtière est jugée dans un état passable et présente une tendance à la détérioration selon *l'Évaluation de l'état du parc* (2018). Le rehaussement du niveau de la mer va inévitablement avoir des répercussions sur la dynamique du littoral à Forillon, surtout en ce qui a trait à l'érosion côtière et à la submersion potentielle de certaines zones côtières. Dans certains secteurs de basses terres du parc, ce phénomène pourrait même mener à la perte ou à la modification d'habitats importants. L'objectif dans le plan directeur vise à ce que les plus récentes données concernant les changements climatiques soient utilisées pour orienter la gestion et les opérations du parc. Étant donné que cet aspect environnemental est déjà bien suivi et mesuré dans le cadre de différents projets, l'évaluation environnementale stratégique préconise de suivre les recommandations issues de ces suivis pour planifier de futurs aménagements dans un contexte de changements climatiques et de poursuivre les projets de restauration et de retraits d'infrastructure en milieux côtiers.

La Nation Micmac de Gespeg, les membres des communautés mi'gmaq, les partenaires, les parties prenantes et le public ont eu l'opportunité de fournir leurs commentaires sur l'ébauche du plan et sur le résumé de l'ébauche de l'évaluation environnementale stratégique. Les commentaires du public, des groupes autochtones et des parties prenantes ont été pris en compte au moment de peaufiner l'évaluation environnementale stratégique et le plan directeur, selon le cas.

L'évaluation environnementale stratégique a été réalisée conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2010) et a permis

l'évaluation de la contribution du plan directeur à la *Stratégie fédérale de développement durable*. Les projets individuels entrepris pour appliquer les objectifs du plan directeur sur le site seront évalués afin de déterminer si une évaluation d'impact est requise en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* ou de toute loi lui succédant. Le plan directeur appuie les objectifs ci-après de la *Stratégie fédérale de développement durable* : rapprocher les Canadiens et les Canadiennes de la nature, populations d'espèces sauvages en santé, et terres et forêts gérées de façon durable.

De nombreux effets environnementaux positifs sont attendus et aucun effet environnemental négatif important n'est anticipé en ce qui concerne la mise en œuvre du *Plan directeur du parc national du Canada Forillon*.